

PLAN

1. Vous êtes invités à étudier le [Plan](#) .
2. Vous êtes invités à choisir le dimanche pendant lequel votre paroisse célébrera la famille (le 12 mai, quatrième dimanche de Pâques, ou le 19 mai, cinquième dimanche de Pâques).
3. Vous êtes invités à appeler les fidèles à prier pour la famille au cours d'avril et à distribuer la carte de prière (qui peut être obtenue sur le site Web et qui est imprimée à l'avance).
4. Vous êtes invités à promouvoir la Semaine dans le bulletin paroissial (voir les annonces suggérées).